

Renseigner vos coordonnées bancaires

Tuto client — Mode de règlement par virement

Jusqu'à présent, le mode de règlement par virement se paramétrait avec un champ « type » et un champ de saisie libre pour vos coordonnées bancaires. Avec la facturation électronique, ces informations doivent désormais être renseignées dans des champs dédiés (IBAN, BIC, titulaire du compte) : ce sont elles qui apparaîtront automatiquement sur vos devis et vos factures.

Ce qui change

Avant

Le type de règlement (par exemple « Virement ») était renseigné dans le champ Nom, et les coordonnées bancaires étaient saisies librement dans le champ Description.

Administration > Paramètres > Commerce > Nouveau mode de règlement

Nouveau mode de règlement

Définir comme mode de règlement par défaut

☒ Non ☐ Oui

Nom *

Description

Après

Une section « Coordonnées bancaires » dédiée accueille désormais l'IBAN, le BIC et le titulaire du compte.

Administration > Paramètres > Commerce > Édition mode de règlement

Édition mode de règlement

Définir comme mode de règlement par défaut

☐ Non ☒ Oui

Nom *

Virement BPN de Lille

Description

Coordonnées bancaires

IBAN

FR52 3000 3003 47LL JYB2 EQ11 384

IBAN du compte bancaire de votre société. Repris comme compte bénéficiaire sur la facture électronique en cas de paiement par virement.

BIC

4566789

Facultatif.

Titulaire du compte

BPN de Lille

Facultatif. Si vide, la dénomination juridique est utilisée sur la facture électronique.

1

Accéder à la page du mode de règlement

Rendez-vous dans Administration > Paramètres > Paiement, puis ouvrez le mode de règlement à modifier (ou créez-en un nouveau pour votre virement).

2

Compléter les coordonnées bancaires

- ① IBAN — obligatoire : c'est le compte qui apparaîtra comme bénéficiaire sur la facture électronique en cas de paiement par virement.
- ② BIC — facultatif.

- ③ Titulaire du compte — facultatif : si vous laissez ce champ vide, c'est la dénomination juridique de votre société qui sera utilisée sur la facture électronique.

Coordonnées bancaires					
1	<table><tr><td>IBAN</td><td>FR52 3000 3003 47LL JYB2 EQ11 384</td></tr><tr><td colspan="2">IBAN du compte bancaire de votre société. Repris comme compte bénéficiaire sur la facture électronique en cas de paiement par virement.</td></tr></table>	IBAN	FR52 3000 3003 47LL JYB2 EQ11 384	IBAN du compte bancaire de votre société. Repris comme compte bénéficiaire sur la facture électronique en cas de paiement par virement.	
IBAN	FR52 3000 3003 47LL JYB2 EQ11 384				
IBAN du compte bancaire de votre société. Repris comme compte bénéficiaire sur la facture électronique en cas de paiement par virement.					
2	<table><tr><td>BIC</td><td>4566789</td></tr><tr><td colspan="2">Facultatif.</td></tr></table>	BIC	4566789	Facultatif.	
BIC	4566789				
Facultatif.					
3	<table><tr><td>Titulaire du compte</td><td>BPN de Lille</td></tr><tr><td colspan="2">Facultatif. Si vide, la dénomination juridique est utilisée sur la facture électronique.</td></tr></table>	Titulaire du compte	BPN de Lille	Facultatif. Si vide, la dénomination juridique est utilisée sur la facture électronique.	
Titulaire du compte	BPN de Lille				
Facultatif. Si vide, la dénomination juridique est utilisée sur la facture électronique.					

Bon à savoir

- Ces champs dédiés remplacent la saisie libre auparavant utilisée pour le type de règlement et les coordonnées bancaires.
- Si vous utilisez plusieurs comptes bancaires (par site ou par agence), créez un mode de règlement par compte — comme « Virement BPN de Lille » ci-dessus.
- Vérifiez bien l'IBAN avant d'enregistrer : une erreur de saisie serait directement reprise sur vos devis et factures.

Résultat

Une fois enregistrées, ces coordonnées bancaires apparaissent automatiquement sur tous les devis et factures utilisant ce mode de règlement.